



# Raiffeisen Pension Invest Futura

## Invester som et helt land

LETTRE AUX INVESTISSEURS SPÉCIAL

22 OCTOBRE 2018 | PAGE 1/2

Chers investisseurs

En lisant les derniers numéros d'«Eclairage», il ne vous aura certainement pas échappé que je suis né en Norvège. Les premiers gisements de pétrole ont été découverts sur la côte quelques années avant ma naissance. Jusqu'à présent, mon pays d'origine a toujours sagement préservé ce «jack-pot»: un fonds souverain place les revenus de l'extraction pétrolière, afin que les futures générations puissent, elles aussi, profiter de ce patrimoine. La question suivante me préoccupe sur le plan professionnel depuis mon emménagement en Suisse il y a 20 ans: comment investir intelligemment pour l'avenir?

A mon avis, les investisseurs peuvent tirer de nombreuses leçons de cette histoire à succès norvégienne. A titre personnel, je partage moi-même trois principes fondamentaux avec le fonds souverain le plus important du monde.

### Durabilité

En tant que gestionnaire de portefeuille, mon succès en francs et en centimes dépend de mes placements. En revanche, je ne tiens pas à réaliser des bénéfices à court terme à n'importe quel prix. Au contraire, je souhaite m'assurer que mes placements remplissent certaines exigences écologiques, sociales et éthiques. Le fait de se concentrer sur la durabilité ne doit pas forcément se répercuter négativement sur les rendements. En 2004, le fonds souverain norvégien commençait à émettre des consignes en matière d'éthique, à peu près à la même époque que le lancement des solutions de placement Futura par Raiffeisen. A titre d'exemple, le fonds n'investit pas dans des entreprises émettant des gaz à effet de serre en masse. Fait curieux, étant donné que ces critères sont établis par un «fonds pétrolier».

### Diversification

A l'image du fonds norvégien, je suis les préceptes de la théorie moderne du portefeuille du lauréat Harry Markowitz. A mon avis, on ne répétera jamais assez souvent que le fait de mélanger différents facteurs de rendement dans un portefeuille réduit globalement le risque de perte. J'es-saie donc d'identifier les placements dont la valeur fluctue différemment à la hausse et à la baisse en même temps.

### Pérennité

Une autre conclusion de la théorie moderne du portefeuille est que le risque et le rendement sont étroitement liés. Des rendements plus élevés vont de pair avec des risques plus importants. Vous devez toujours envisager vos placements financiers dans une perspective à long terme, ce qui vous empêchera de paniquer dans la perspective de pertes lors du prochain crash boursier et d'être obligé de vendre au cours le plus faible. Le moyen le plus sûr pour y parvenir, c'est de commencer à épargner tôt et d'effectuer des placements réguliers, exactement comme le font les Norvégiens.

Vous pouvez donc vous servir du Raiffeisen Pension Invest Futura pour «investir comme tout un pays», à l'instar du titre norvégien de ma lettre d'aujourd'hui.

Avec mes salutations les plus attachées aux principes



Ihr Andreas Bentzen  
Senior Portfoliomanager,  
Vontobel Asset Management



Pour obtenir des chiffres détaillés au sujet de votre fonds, veuillez vous adresser à votre conseiller à la clientèle ou consulter la factsheet sur:

[raiffeisen.ch/fonds](http://raiffeisen.ch/fonds)

**RAIFFEISEN**

**Ceci ne constitue pas une offre**

Les fonds mentionnés dans ce document sont des fonds de droit suisse. Les contenus publiés dans le présent document sont fournis uniquement à titre d' information. Ils ne constituent donc pas une offre au sens juridique du terme, ni une invitation ou recommandation à l'achat ou la vente d'un instrument de placement. La présente publication ne constitue ni une annonce de cotation ni un prospectus d'émission au sens des articles 652a ou 1156 CO. L'intégralité des conditions déterminantes ainsi que le détail des risques inhérents à ce produit figurent dans les documents de vente juridiquement contraignants (par ex. le prospectus ou le contrat de fonds). En raison de restrictions légales en vigueur dans certains Etats, les présentes informations ne sont pas destinées aux ressortissants ou aux résidents d'un Etat dans lequel la distribution des produits mentionnés est limitée. Cette publication ne vise pas à fournir au lecteur un conseil en placement ni à l'aider à prendre des décisions en matière d'investissement. Les clients ne devraient effectuer des investissements dans les placements susmentionnés qu'après avoir reçu un conseil à la clientèle approprié et/ou examiné attentivement les prospectus de vente à valeur légale. Toute décision prise sur la base de la présente publication l'est au seul risque de l'investisseur. Les souscriptions sont réalisées uniquement sur la base du prospectus actuel ou du contrat de fonds ainsi que sur la base des «Informations essentielles pour l'investisseur» (Key Investor Information Documents, KIID), auxquels est joint le dernier rapport annuel ou semestriel. Ces documents peuvent être obtenus gratuitement auprès de Raiffeisen Suisse société coopérative, Raiffeisenplatz, CH-9001 Saint-Gall, auprès de la Vontobel Asset Management AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich et auprès de Vontobel Fonds Services AG, Gotthardstrasse 43, CH-8022 Zurich.

**Déplacement de responsabilité**

Raiffeisen Suisse société coopérative fait tout ce qui est en son pouvoir pour garantir la fiabilité des données présentées. Cependant, Raiffeisen Suisse société coopérative ne garantit pas leur actualité, leur exactitude ni leur exhaustivité. Raiffeisen Suisse société coopérative décline toute responsabilité liée aux pertes ou dommages éventuels (directs, indirects et consécutifs) causés par la diffusion du présent document de conseil ou son contenu. Elle ne peut notamment être tenue pour responsable des pertes liées aux risques inhérents aux marchés financiers.

**Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière**

La présente publication ne résulte pas d'une analyse financière, et n'est donc pas soumise aux «Directives visant à garantir l'indépendance de l'analyse financière» telles que définies par l'Association suisse des banquiers (ASB).